

Mode d'emploi – Participants



Fais ta séance ! C'est quoi ?

Une salle de cinéma vous confie l'organisation d'une projection de courts métrages. Choix des films, communication et animation de la séance, vous aurez accès à tous les outils pour organiser votre séance de cinéma !



Le terme « court métrage » désigne les films de moins d'une heure. Sauf quand ils précèdent un long métrage, ils ne sont généralement pas montrés seuls. Pour constituer une séance, et mobiliser du public, il est nécessaire de choisir plusieurs films, c'est ce qu'on appelle **un programme**.

Il s'agit alors d'associer des films réalisés par des cinéastes différents, qui peuvent avoir des durées, des esthétiques, des rythmes, des tons variés, pour élaborer un programme cohérent et attractif : un vrai geste créatif !

Pour constituer votre programme, vous disposez de **20 courts métrages**, proposant de la fiction, de l'animation et du documentaire.



Vous serez accompagnés par un membre de l'équipe du cinéma, ou en autonomie, pour :

- * Voir les films
- * En discuter
- * Constituer le programme
- * Gérer la communication
- * Animer la séance

* Comment on s'organise ?

Vous pouvez vous retrouver toutes les semaines pour regarder 2 ou 3 films par séance

ou chaque jour, dans une dynamique de stage intensif !

* 20 films sont à votre disposition :

Vous pouvez tous les voir **ou** en sélectionner à partir des informations données dans la fiche « liste des films ».

Vous pouvez les découvrir ensemble et en discuter ensuite **ou** animer chacun votre tour une séance de sélection, en visionnant le film en amont sur Le Kinétoscope et en préparant les points à discuter avec les autres programmeurs grâce aux fiches films.

* Qui fait quoi ?

Le travail de programmation est collectif **et** vous pouvez ensuite vous répartir les tâches en fonction de vos envies et compétences : graphisme, réseaux sociaux, accueil du public, etc.



Avec quels outils

* Pour voir les films

— La plateforme **Le Kinéscope**, pour les regarder en streaming ou via l'application hors ligne (en mettant les films dans un parcours pour les télécharger)

— **Les films en qualité professionnelle**, dont dispose la salle, si vous avez la possibilité de les voir sur grand écran accompagnés d'un membre de l'équipe du cinéma.

* Pour en savoir plus sur les films et en discuter

— **Des fiches films** où trouver :
 ◦ Des infos et des pistes de discussions
 ◦ Des photogrammes comme support de discussion à projeter

— **Des visuels** comme support de discussion à projeter

* Pour vous aider à programmer

— **La fiche outils « Programmer les films »** qui propose des jeux et animations pour aider à se mettre d'accord

* Pour communiquer

— **La fiche outils**

« **Communiquer** »

— **Des visuels et extraits** pour fabriquer des teasers de l'événement

* Pour votre événement

— **La fiche outils**

« **Animer la séance** »

Qui sommes - nous

Fais ta séance ! est une proposition de L'Agence du court métrage pour les salles de cinéma.

Cette association a, depuis 40 ans pour mission de faciliter la diffusion des courts métrages en faisant le lien entre les œuvres, une fois terminées, et les lieux de diffusion. Elle agit dans ce qu'on appelle le secteur de la **distribution cinématographique**.

Aujourd'hui, plus de 15 000 films sont confiés à L'Agence du court métrage pour être proposés aux salles de cinémas, aux festivals, aux chaînes de télévision, aux plateformes VOD, etc., en échange de quoi elle se charge de faire remonter des droits d'auteurs, qui permettent aux cinéastes et aux producteurs d'être rétribués pour leur travail.